

Lutter pour la dignité
de nos aîné.e.s,
c'est la conserver !



**TOUS ENSEMBLE
DANS L'ACTION**
**Le mardi
30 Janvier 2018 !**

Les salarié.e.s des EHPAD et du maintien à domicile se sont massivement mobilisé.e.s ces derniers mois ainsi que les résident.e.s, leurs familles, les associations, pour dénoncer **les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement indignes des personnes âgées**. Les soutiens au personnel se sont intensifiés et les pouvoirs publics se sont emparés du sujet. **Les effectifs sont nettement insuffisants** et la réforme de tarification se traduit par une baisse drastique de dotations entraînant des réductions de postes.

La disparition du secrétariat d'Etat aux personnes âgées, pose la question de la prise en compte de nos aîné.e.s. De plus, la nouvelle tarification va amputer les budgets des établissements. Pour rappel : La Loi de finances de la sécurité sociale (LFSS) 2018 affiche un objectif de baisse de la dépense publique et de réduction des déficits au détriment de notre système de santé et de protection sociale.

Ces derniers mois, la situation dans les EHPAD s'est tendue avec la multiplication de luttes locales. Les personnels en nombre très insuffisant sont épuisés par des cadences infernales, soumis à des phénomènes d'extrême

intensification du travail allant trop souvent jusqu'à **la perte de sens du travail**, l'épuisement absolu et la dégradation directe de la prise en charge de la personne âgée.

→ **Les résident.e.s sont des citoyen.ne.s**. La collectivité doit assurer des conditions de prise en charge décentes face à la perte d'autonomie. Les agent.e.s ne sont pas des robots devant assurer des **tâches minutées et déshumanisées**. Les personnels et les résident.e.s doivent reconquérir leur dignité. La situation n'a été que trop banalisée.

*Ce n'est plus possible, ce n'est plus supportable !
NON Mme la Ministre ce n'est pas comme vous l'avez déclaré (France3 Bretagne 4/01/18) un problème de management mais bien un manque dangereux d'effectif !*

La CGT a décidé d'une initiative nationale dans les EHPAD le mardi 30 Janvier 2018.

Journée de GRÈVE, des rassemblements avec la population devant les établissements, et rassemblement à 15 Heures préfecture beauregard

Rappel retenues pour grève :

Fonction publique territoriale= strictement proportionnel au temps 1h= 1h,1 jour = 1/30ème

Fonction publique hospitalière : 1h=1h, 1jour=1/30ème

Privé : idem

attention possibilité de service minimum (en général = effectif du dimanche ou jours fériés)

La CGT revendique :

- ✓ la vraie réponse aux besoins : un professionnel (ETP)* pour un résident,
- ✓ l'embauche immédiate de personnels qualifiés, le maintien de la qualification de nos métiers, la reconnaissance de nos diplômes, la formation tout au long de la carrière,
- ✓ l'ouverture de places en nombre suffisant pour répondre aux besoins, afin de respecter la dignité des personnels et des résidents,
- ✓ Maladie : pas de double peine, non au jour de carence
- ✓ un financement unique basé sur la solidarité nationale : la maladie et la perte d'autonomie doivent être pris en charge par la sécurité sociale.

*équivalent temps plein

La santé n'est pas une marchandise !

*Tous ensemble dans l'action le MARDI 30 JANVIER 2018
pour nos revendications et pour de meilleures conditions d'accueil des
personnes âgées,*

Ne restez pas isolés, rejoignez-nous !

BULLETIN DE SYNDICALISATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal.....

Établissement ou
Collectivité de travail :

À adresser à :

CGT-CSD35 - 31 Bd du Portugal -
35208 RENNES Cedex 2

02 99 78 21 82 Mail : cgt.csd35@gmail.com

ou usdcgtilleetvilaine@yahoo.fr

La cotisation syndicale

est déductible* à 66 %

des impôts ! * Voir crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable

